



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 93, Loi visant à reconnaître le Collège militaire Royal de Saint-Jean comme établissement d'enseignement de niveau universitaire

Procès-verbal de la séance du 25 mai 2021

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 2558-20210525

2021

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 25 MAI 2021	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXE

I. Personnes et organismes qui ont été entendus

Séance du mardi 25 mai 2021

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 93, Loi visant à reconnaître le Collège militaire Royal de Saint-Jean comme établissement d'enseignement de niveau universitaire (Ordre de l'Assemblée le 13 mai 2021)

Membres présents :

- M. Bussière (Gatineau), président de séance, en remplacement de M^{me} Guillemette (Roberval)
- M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur et de recherche
- M. Émond (Richelieu)
- M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M^{me} McCann (Sanguinet), ministre de l'Enseignement supérieur

Témoins (par ordre d'intervention) :

Collège militaire Royal de Saint-Jean :

- M. Nicolas Pilon, brigadier-général, commandant
- M. James Groen, directeur des études

Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu :

- M^{me} Nathalie Beaudoin, directrice générale
- M. Philippe Bossé, directeur des études

La Commission se réunit par visioconférence.

À 9 h 37, M. Bussière (Gatineau) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} McCann (Sanguinet) et M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys) font des remarques préliminaires.

À 9 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

AUDITIONS

La Commission entend le Collège militaire Royal de Saint-Jean.

À 10 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu.

À 11 h 23, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mercredi 26 mai 2021, à 12 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Olivier Champagne

Nancy Guillemette

OC/jd

Québec, le 25 mai 2021

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu	002M
Collège militaire Royal de Saint-Jean	001M